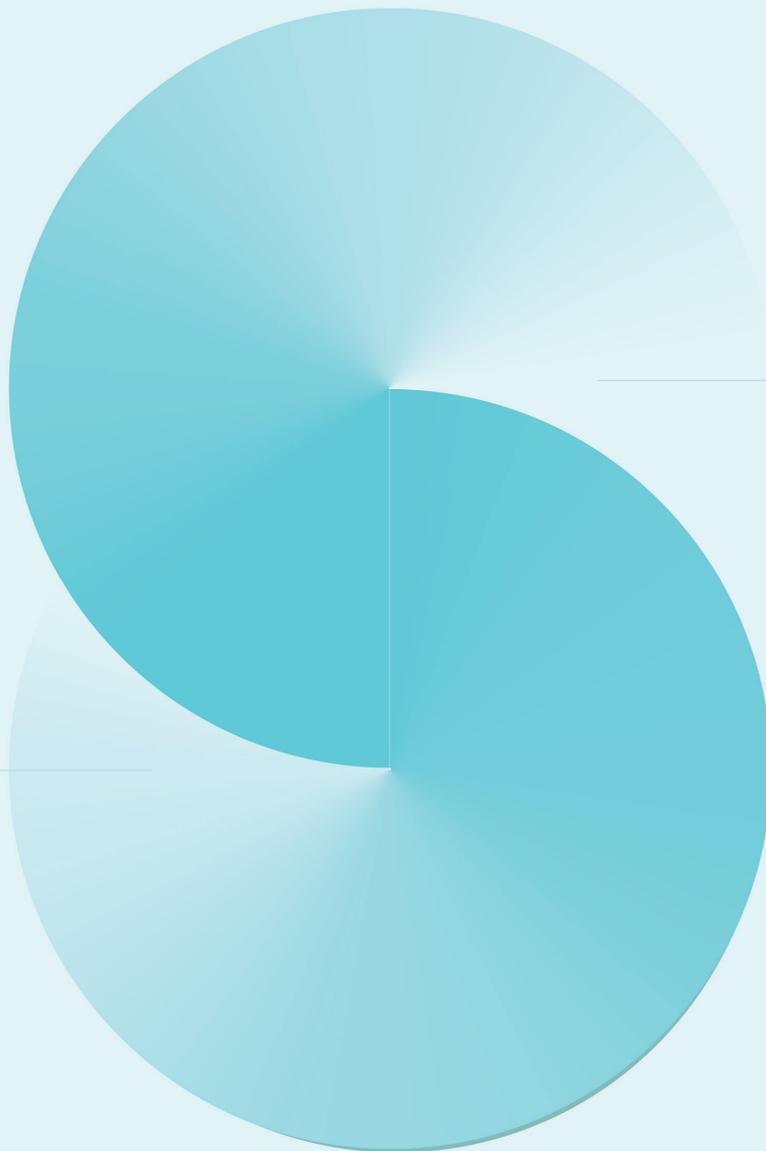


SENACS
SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL
DES CENTRES SOCIAUX

ANALYSE
2014
DONNÉES 2012



**LES
CENTRES
SOCIAUX**

Seine-Saint-Denis

- ÎLE-DE-FRANCE -

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE SEINE-SAINT-DENIS	3
PROJET	4
DYNAMIQUES LOCALES	10
VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE	11
RESSOURCES HUMAINES	13
FINANCES	14
FICHE DÉPARTEMENTALE	15

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

Sur son territoire d'implantation, le centre social c'est :



- Un équipement de **proximité**, qui veille à l'**accueil** des personnes et des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- Un lieu de **rencontres** et d'**échanges entre les générations**, un lieu d'**animation** de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.

L'ACCUEIL AU CENTRE SOCIAL DE L'APJC : UNE FONCTION ESSENTIELLE

Point de passage incontournable des adhérents et des visiteurs, l'accueil est assuré par deux salariés.

Les usagers y sont informés des actions de l'association et des possibilités d'accès aux services proposés, tels que des rendez-vous avec une conseillère en économie sociale et familiale pour de l'aide éducative budgétaire et l'accès à certaines prestations, un écrivain public, une possibilité d'accès aux vacances en famille, etc.

Un suivi des demandes est mis en place pour en mesurer la fréquentation, les profils, le nombre et la fréquence des visites.

Des informations collectives sont développées par l'agent d'accueil, en lien avec une conseillère en économie sociale et familiale, des assistantes sociales partenaires et la référente action sociale de l'association.

La documentation relative aux différentes prestations est distribuée au sein de l'espace d'accueil. Les visiteurs ont accès à un poste informatique si besoin, pour effectuer des recherches ou avoir accès à leurs dossiers.

Une aide est apportée si besoin, par les écrivains publics

DES TEXTES FONDATEURS SUR LES CENTRES SOCIAUX

Pour la FCSF:

La Charte fédérale d'Angers de juin 2000

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. » extrait

Pour Les Caf :

La circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (LCAVS)

« [Les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. » extrait

RÉPARTITION DES CENTRES SOCIAUX DE SEINE-SAINT-DENIS



59 centres sociaux en 2012

PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX ET TERRITOIRE D'INTERVENTION

Territoire d'intervention

L'ensemble des 59 Centres sociaux du réseau départemental intervient sur une zone de compétences couvrant 541 664 habitants soit environ le tiers de la population départementale.

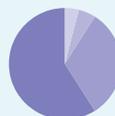
En Seine-Saint-Denis, l'ensemble des centres sociaux se situe en territoire urbain. Les enjeux de développement social des quartiers du département se traduisent notamment par le fait que **88% des centres sociaux sont implantés sur des quartiers en Politique de La Ville.**

86,4% des centres sociaux interviennent sur un seul quartier, ce qui confirme l'an-crage et le maillage local de ces structures, en proximité immédiate avec les habitants et des acteurs diversifiés.

96 326 usagers sont recensés, (réguliers à ponctuels et participant aux activités d'associations hébergées)

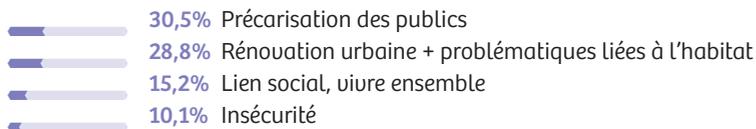
soit **17,7%** de la population de leur territoire d'intervention.

Mode de gestion



59,3%	Collectivité locale
3,4%	CCAS
5,1%	CAF
32,2%	Association

Problématiques du territoire



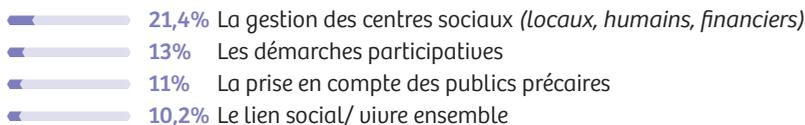
Les centres sociaux associatifs comptent :

3 415 adhésions individuelles

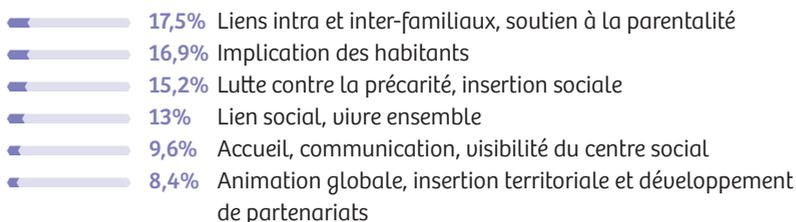
2 996 adhésions familiales

DES PROJETS SOCIAUX EN LIEN AVEC LES ENJEUX DE TERRITOIRE

PREOCCUPATIONS DU CENTRE SOCIAL :



AXES DU PROJET SOCIAL



Le centre social est un un acteur de territoire intervenant sur de nombreux champs, en lien avec l'actualité socioéconomique locale, mais aussi nationale, voire internationale. Il est une caisse de résonance à l'échelle locale des enjeux et problématiques sociétales. Ainsi, les centres sociaux se saisissent de l'actualité et leur action a été impactée par :

- 40 items** - **Les transformations urbaines**
(projets ANRU, implantation d'équipements nouveaux)
- 15 items** - **Les évènements sociopolitiques locaux sur la vie des centres**
(fermetures d'usines, réformes ministérielles, visite de Ministres, arrivée de migrants suite aux Printemps arabes)
- 14 items** - **L'importance des manifestations festives locales et départementales,**
(fêtes de quartiers, repas partagé, Festival Transit...)

ENFANCE ET FAMILLE

**Une présence forte auprès des familles
et des actions adaptées à chaque tranche d'âges**

ACTIONS EN DIRECTION DES FAMILLES

L'ensemble des centres sociaux du département met en place des actions en direction des familles. Si **70% d'entre eux disposent d'un financement Animation collective familles**, ils perçoivent tous des financements au titre des activités déployées : *Lieu d'accueil enfants-parents (Laep), Sorties familiales, Vacances, Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas)*...

DES ACTIONS EN DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE ET DE L'ENFANCE

71% des centres sociaux mènent des actions autour de la PETITE ENFANCE.
3 000 enfants sont concernés.

GARDERIE ÉPHÉMÈRE



La Scop E2S Soli Môme propose, au sein du centre social Maison du Chemin notre Dame, une solution d'accueil collectif occasionnel ou d'urgence pour les jeunes enfants en âge de marcher jusqu'à 4 ans. Elle offre la possibilité de transformer et d'aménager une salle de réunion ou un espace polyvalent en un lieu de vie adapté à l'accueil de la petite enfance.

Mode d'accueil alternatif et innovant au service des familles, cette garderie apporte une solution d'accueil adaptée sans se substituer aux structures d'accueil classique. Elle permet aux parents de se libérer du temps pour régler leurs démarches ou participer aux actions mises en place par le centre social, et aux enfants, de vivre leur première expérience en accueil collectif.

93% des centres sociaux mènent des actions autour de l'ENFANCE (6-11 ANS)
Alsh, séjours, ludothèques, accompagnement à la scolarité.
Plus de 7 000 enfants sont concernés.

JEUNESSE

Accompagnement d'actions ou de projets à l'initiative des jeunes

69% des centres sociaux mènent des actions en direction des PRÉ-ADOS (11-13 ANS)

Accueil de rue, accompagnement de projets

Plus de 2 000 pré-ados sont concernés.

56% des centres sociaux mènent des actions en direction des ADOS (13-17 ANS)

Accompagnement de projets

Près de 1 500 ados sont concernés.

5 ANS 5 CONTINENTS



Dans le cadre des séjours interculturels favorisant le départ de jeunes des quartiers à la rencontre d'autres jeunes à l'étranger, le centre social Esperanto de Montreuil a accompagné un groupe de 10 jeunes à mettre en œuvre un séjour au Maroc. Le groupe, constitué de 5 garçons et 5 filles âgés de 13 à 17 ans, a été accompagné conjointement par le centre social, l'antenne du SMJ « La Passerelle » et la bibliothèque D. Renoult.

Tout au long de l'année, l'instance participative réunissant des jeunes usagers du centre social (Comité Jeunes) a participé aux différents événements dans et hors du quartier pour réaliser des actions d'auto-financement permettant au groupe concerné de se constituer un pécule pour palier aux frais divers durant le séjour. Dans la perspective de restituer le vécu du séjour une exposition photographique a été réalisée.

Enfin, les parents des jeunes porteurs du projet ont été invités à une rencontre avec les encadrants du séjour.

36% des centres sociaux mènent des actions en direction des ADOS/ADULTES (16-25 ANS)

Informations, orientations, accompagnement de projets individuels

PARTICIPATION DES HABITANTS

Les centres sociaux, lieux d'initiatives et de participation des habitants

Dans les centres sociaux :

201 actions
à l'initiative des habitants

soit **plus de 3 actions ou projets**
accompagnés en moyenne.

Dans un peu plus de 1 centre sur 4
des actions se sont autonomisées.

Pour la plupart, elles concernaient
des départs en vacances ou des loisirs.

Près de la moitié des centres sociaux
propose des actions hors les murs.

Parmi eux,

63% accompagnent des projets portés
par les habitants notamment autour
d'événements festifs et conviviaux ou
de créations d'associations.

DOMAINES D'ACTION À L'INITIATIVE DES HABITANTS

- **logement** (35% des actions) : amélioration du cadre de vie, relations administratives et juridiques avec les bailleurs sociaux, mise en œuvre de solidarités de voisinage
- **santé** (15% des actions) : actions collectives de prévention-sensibilisation, ateliers d'échanges, actions bien-être
- **développement de quartier et amélioration du cadre de vie** (62% des actions)

64% des centres sociaux soutiennent des actions collectives portées par des habitants : fêtes, création d'associations ou de collectifs, aménagement urbain, actions éducatives

QUESTIONS SOCIALES

Les centres sociaux, en prise avec les questions sociales du territoire

86,4% SANTÉ et BIEN-ÊTRE information/sensibilisation et prévention, bonnes pratiques de santé, notamment : alimentation.

83% EMPLOI / INSERTION Permanences, formations, accompagnement à l'insertion professionnelle, partenariats locaux.
Actions d'apprentissage du français : plus de 4 500 personnes.
Économie solidaire : 12% des centres s'investissent.

66,1% DISCRIMINATIONS Participation à la semaine de lutte contre les discriminations et Mois des inégalités, ateliers jeunes et discrimination, Ateliers / Débats, Accueil / Ecoute

61% EXCLUSION/
PAUPÉRISATION Actions petits budgets, permanences, informations collectives, accès aux droits, loisirs

52,5% LOGEMENT Partenariat (bailleur social, associations), ateliers d'informations collectives (rénovation de quartiers, maîtrise énergétique, salubrité des logements, droits et devoirs des locataires...), accompagnement individuel et social

27,1% HANDICAP Actions en direction des enfants en situation de handicap, Accès aux loisirs pour tous, sensibilisation, participation à la semaine du handicap

18,6% TRANSPORT / MOBILITÉ Mise en place de transports solidaires favorisant l'accès aux activités et sorties, à l'emploi, ateliers de réflexion et actions collectives sur les modes de transports doux.

16,9% VIEILLISSEMENT Activités seniors et intergénérationnelles, travail avec les maisons de retraites

MIXITÉ DES GENRES AU CENTRE SOCIAL MARNAUDES



« Mauvaise image du centre fréquenté essentiellement par des adolescents masculins », « familles réticentes à la fréquentation du centre social par les filles », « transition entre l'enfance et l'adolescence pas assez accompagnée », ces ressentis d'habitants ont pour conséquence la participation d'une fille pour 25 garçons aux rencontres jeunesse. Face à ces constats, une politique préférentielle a été mise en place pour les

filles afin qu'elles se réapproprient la structure, incluant des échanges thématiques autour de la relation filles/garçons ou la violence. Les conséquences observées ont été un regain de la participation des filles (de 20 à 30% en plus), mais cette occupation est différente de celle des garçons. Elles s'investissent davantage dans des actions culturelles et des projets collectifs. En outre, les espaces d'autonomie restent perçus comme des lieux masculins.

PARTENARIAT

Dialogue élus-habitants



83% des centres sociaux disposent d'un élu de référence. Ils sont élus à :

- la cohésion sociale / insertion	17
- la politique de la ville / Vie des quartiers	15
- l'enfance jeunesse	10
- Maire	4
- Centres sociaux	3

Le partenariat avec d'autres équipements

78% des centres développent des partenariats avec d'autres acteurs de leur territoire :

Majoritairement avec des structures jeunesse (54%), avec des acteurs du champ culturel (30%) et aussi dans le cadre d'événements festifs sur le quartier (24%).

Le partenariat avec

les associations d'habitants

76% des centres sont en partenariat avec des associations d'habitants.

Cette proportion est en augmentation constante depuis 2010.

Ces partenariats se font :

- 44% avec des associations de quartier
- 27% avec des associations de locataires
- 17% avec des associations de parents d'élèves

La nature de ces associations montre que l'action des centres se situe vraiment dans la proximité.

LA MARCHÉ ROSE



Le centre social Ambroise Croizat de Pierrefitte, dans le cadre du projet « Octobre Rose » porté par l'atelier santé ville, s'est mobilisé dans la lutte contre le cancer du sein.

Impliqué dans le projet, « le club des habitants » du centre social a décoré la structure, fabriqué des friandises roses et participé à une « marche rose » dans toute la ville. Les ateliers décoration, saveurs et couture ont été mis à profit pour l'occasion. Les femmes investies dans le projet ont participé à la promotion du dépistage du cancer du sein et à la pratique régulière d'une activité physique permettant de prévenir de nombreuses pathologies.

BÉNÉVOLAT

Bénévoles impliqués dans le pilotage

401 bénévoles administrateurs ou personnes impliquées dans ces instances de pilotage sont engagées dans les centres sociaux soit **2,4 ETP** au total.

60 personnes formées en 2012 : autour de la fonction administrateur en centre social et sur l'objet centre social – animation globale

Bénévoles impliqués dans les activités

915 bénévoles d'activités impliqués dans 49 centres sociaux de la Seine-Saint-Denis soit une moyenne de **16 bénévoles par centre**.

332 nouveaux bénévoles (5,6 en moyenne par centre social), surtout dans des activités liées à la scolarité.

90 bénévoles d'activités ont été formés soit 10% des bénévoles sur les thèmes de la linguistique, l'accompagnement à la scolarité ou encore la dimension interculturelle dans les actions menées. Cependant, seuls 16 centres sociaux ont formé des bénévoles

Plus d'1/3 des bénévoles intervenait pour la première fois dans la conduite d'activités

1 751 heures de bénévolat d'activités sont consacrées par centre en moyenne. soit près d'**1 ETP par centre**.

Les bénévoles interviennent principalement dans :

- L'animation des ateliers du centre (tricot, cuisine, sport, bien-être,...)
- L'accompagnement à la scolarité/CLAS
- L'apprentissage du français

INSTANCES PARTICIPATIVES

Les instances participatives

Plus de 80% des centres sociaux disposent d'une instance de pilotage qui associe les habitants à la gouvernance du projet social (*conseil d'administration, conseil de maison ou comité d'usagers*).

88 nouvelles personnes se sont investies dans les instances de pilotage en 2012

soit une moyenne de 1,49 par centre social.

Ces instances regroupent en moyenne **13 habitants** par centre.

Elles se sont renouvelées à hauteur d'1/3 par rapport à 2011.

73% des centres hors associatif disposent d'une telle instance.

5 réunions sont organisées chaque année pour la moitié des centres.

42% des centres associatifs ont en plus un comité d'usager associé au pilotage, même si le conseil d'administration reste l'instance participative majoritaire.

Plus de 9 habitants en moyenne participent régulièrement aux rencontres de ces instances et l'intensité des débats y est forte pour 35% des centres sociaux

COMITÉ CITOYEN



La participation des habitants au Centre Social l'Orange Bleue représente une démarche de conscientisation qui passe par des rencontres et des débats collectifs : les Comités Citoyen. Ils se réunissent une fois par mois et associent des habitants, des bénévoles ainsi que deux animateurs du Centre Social, qui, ensemble, s'organisent pour mieux comprendre la citoyenneté, le secteur associatif et ses valeurs et le projet social.

Initialement créé dans le but d'offrir aux citoyens un espace d'expression et de réflexion collective, il s'est positionné en appui au renouvellement du projet social. Ce comité est aujourd'hui stabilisé et permet la participation et l'implication des habitants dans le projet du centre. Si le travail et l'interaction entre le comité citoyen et le conseil d'administration de l'association doivent être poursuivis et précisés, des travaux conjoints entre salariés, bénévoles administrateurs et d'activités et membres du Comité Citoyen ont été menés.

LES MOYENS HUMAINS

21 salariés en moyenne
soit environ **10,5 ETP**

40% des salariés seulement
ont un contrat supérieur à 0,75 ETP.

Le recours au temps partiel reste une caractéristique des centres sociaux :

51% des contrats de travail
représentent moins d'un mi-temps.

Il témoigne d'une réponse des centres sociaux aux besoins des usagers via notamment des plages horaires spécifiques (comme les mercredi) mais aussi étendues.

En moyenne, chaque centre social s'appuie sur :

3,19 ETP PILOTAGE DU PROJET

1,48 ETP LOGISTIQUE

5,83 ETP ACTIVITÉS

Emplois aidés

14 centres sociaux
disposent d'emplois aidés
soit 74% des centres sociaux associatifs.

37 emplois aidés
dénombrés sur le département
soit **2,64 par centre social en moyenne**
(de 1 à 7).

4 centres
ont perdu des emplois aidés en 2012.

La qualification du directeur et du référent famille

75% des directeurs sont titulaires
d'un diplôme de niveau I ou II*
(+7 points par rapport à 2011).

69% des centres sociaux ont un agrément
« animation collective familles » (Acf).

93% des centres sociaux disposent
d'un référent familles.

Parmi eux,

67% ont un niveau de qualification
supérieur ou égal au niveau III*.



2,73 directeurs
par centre social
en moyenne depuis 2005.

Une volonté de formation continue des professionnels

181 formations
à destination de l'équipe
professionnelle ont été réalisées,
62 étaient diplômantes,
dont 47 dans le secteur de l'animation.
Le développement de la formation
continue et de la validation des acquis
de l'expérience devrait tendre vers les
niveaux requis par la circulaire AVS.

Niveau I : bac +5 - Niveau II : bac +3 et bac +4

Niveau III : bac +2 - Niveau IV : bac

* exigences de la circulaire de juin 2012

BUDGET

Budget moyen : 528 283 €
(614 000 € au niveau national)

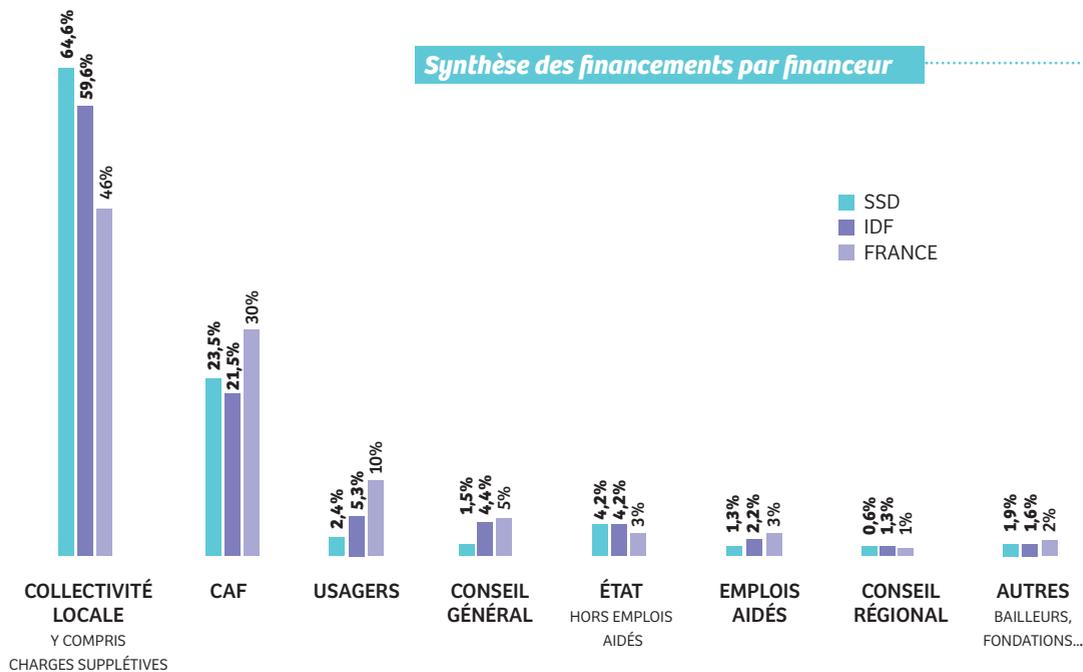
Le budget moyen varie selon
le mode de gestion des centres :

664 666 € pour les centres sociaux **associatifs**

460 955 € pour les centres sociaux **municipaux**.

Sans surprise, **la masse salariale représente 72% des dépenses** et, pour les centres sociaux associatifs, les aides à l'emploi représentent **4,5% de leurs ressources**.

Synthèse des financements par financeur



82% des financements d'un centre social proviennent de la collectivité locale et de la CAF.

Les usagers sont les 4^e contributeurs.

La collectivité locale finance

- les centres sociaux associatifs à hauteur de 57%,
- les centres sociaux municipaux à 75%.

Les autres financeurs subventionnent les centres au regard des actions qu'ils mettent en place et non sur le projet global.

Pour les centres sociaux associatifs, la durée du fonds de roulement est à moins de 3 mois pour 79% d'entre eux et elle diminue pour 1/4 des centres sociaux ce qui complexifie la gestion du projet.

SEINE-SAINT-DENIS

59 CENTRES
AGRÉÉS PAR LA CAF

47 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

59 CENTRES
PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

915 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS
- SOIT 15,51 PAR CENTRE

1 264 SALARIÉS > 622 ETP
- SOIT 21,42 SALARIÉS ET 10,54 ETP PAR CENTRE

573 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES
- SOIT 9,71 PAR CENTRE

401 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE
- SOIT 16,8 PAR CENTRE

31,2 M€ DE BUDGET CUMULÉ
528 283 € EN MOYENNE PAR CENTRE

41 DÉBATS ORGANISÉS
ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES

MODE DE GESTION
32,2% ASSOCIATIF
62,7% COLLECTIVITÉ LOCALE,
CCAS
5,1% CAF

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES
- PARENTALITÉ
- JEUNESSE
- EMPLOI/INSERTION

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne 13 territoires pilotes¹.

Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône pour accompagner cette démarche en lien avec la Cnaf et la FCSF, et pour l'animer dans les territoires pilotes. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

En Seine-Saint-Denis,

En Seine-Saint-Denis, l'ensemble des centres sociaux ont répondu à l'enquête. À l'occasion de rencontres régulières, les Caf et les Fédérations des centres sociaux ont analysé les résultats et produit ce livret. Puisse ce document accroître votre connaissance d'acteurs de proximité en phase avec des préoccupations d'habitants du territoire départemental.

FDCS93

63, rue du 18 juin
93220 Gagny
tél. 01 43 51 86 80
Fdcs93@wanadoo.fr
www.Fdcs93.fr

Caf de Seine-Saint-Denis

Service des aides aux partenaires
93024 Bobigny Cedex
tél. 01 49 35 48 39
animation-vie-sociale.cafrosny@caf.cnafmail.fr
www.caf.fr

Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des Caf et des Fédérations des centres sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur www.senacs.fr

¹ Allier, Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde, Île-de-France, Limousin, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes.

Retrouvez également les plaquettes locales des 13 sites pilotes
ainsi que les 8 plaquettes départementales d'Île-de-France
sur : www.senacs.fr



PROJET



www.senacs.fr

